



SNUipp -FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : snu68@snuipp.fr



F.S.U.

Fédération Syndicale Unitaire

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale dans l'Education Nationale.

Mardi 12 mars 2013

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2749>
si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin ! <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

SOMMAIRE

1) Rythmes à Mulhouse : report à 2014

2) Permutations : les résultats et demandes d'exéat-inéat

1) Rythmes à Mulhouse : report à 2014

MULHOUSE : report de la semaine de 4 jours et demi en 2014 !

Les participants à la réunion de la commission permanente de concertation ont été informés **ce lundi 11 mars** par Monsieur ROTTNER de sa **décision de passer à la semaine de 4 jours et demi à la rentrée 2014.**

Monsieur ROTTNER a indiqué avoir consulté l'ensemble des parties concernées, dont les fédérations de parents d'élèves, les personnels municipaux, **les organisations syndicales des enseignants (SNUipp-FSU, SNE-FGAF, SNUDI-FO)** et avoir recueilli à chaque fois un avis négatif sur le passage en 2013.

Les syndicats SNUipp-FSU, SNE-FGAF et SNUDI FO, qui se sont organisés en intersyndicale pour exiger l'abrogation du décret PEILLON se félicitent de cette décision et espèrent que l'ensemble des communes qui n'ont pas encore pris position, fassent de même.

L'intersyndicale rappelle que le report n'est qu'une étape et que la mobilisation doit se poursuivre pour obtenir l'abrogation du décret PEILLON, condition indispensable avant toute nouvelle proposition de réorganisation des rythmes scolaires par le ministère.

L'intersyndicale espère que le rejet d'un décret portant autant d'éléments d'aggravation des conditions de travail des personnels sans pour autant convaincre ni les collectivités ni les usagers de son intérêt sera entendu et compris.

2) Permutations : les résultats et demandes d'exéat-inéat

Pour voir les résultats, lire les questions-réponses sur le sujet :

<http://68.snuipp.fr/spip.php?article2746>

Les lettres-types et les infos exéat-inéat : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article98>

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>